

Nouvelles du C.A.

Volume 20, no 5 (No 435, 22 février 2023)

Modification des grilles de programme

Le conseil d'administration a adopté les grilles révisées des trois (3) programmes suivants :

- Technique de Design industriel
- Histoire et civilisation
- Tous les profils de Sciences humaines
 - Gestion des organisations;
 - Individus;
 - Individus avec mathématiques;
 - Questions internationales;
 - Actions pour le changement;
 - Optimonde.

Règlement sur les droits de toutes natures au cégep du Vieux Montréal

Les membres du CA ont adopté la proposition de modification du *Règlement sur les droits de toutes natures* par laquelle les droits prescrits à une étudiante ou un étudiant à temps plein seraient majorés de 3 % par année à partir de la session automne 2023. Il serait ensuite augmenté de 3 % chaque année.

Politique relative aux parents aux études

Le conseil d'administration a adopté la nouvelle *Politique relative aux parents aux études*, fruit d'un travail de collaboration entre la Direction des études, les Services aux étudiants et la Formation continue, permettant aux parents étudiantes et étudiants de réduire les obstacles à leur réussite de leurs études, notamment en ce qui concerne la conciliation famille-études.

Politique institutionnelle de reconnaissance des acquis et des compétences (PIRAC)

La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) en formation collégiale est une démarche qui permet à une personne adulte de faire état des compétences acquises dans ses expériences significatives de travail, de vie et de formations diverses. Cette démarche personnalisée permet d'identifier les compétences acquises et, le cas échéant, la formation manquante à compléter, dans le but d'obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou une attestation d'études collégiales (AEC), en lien avec un programme d'études offert en RAC au cégep du Vieux Montréal (CVM).

Les membres du conseil d'administration ont adopté la présente Politique.

Nouvelles du C.A.

Actualisation des programmes d'attestation d'études collégiales

Le Conseil a adopté l'actualisation des deux (2) programmes d'attestation d'études collégiales suivants :

- Robotique industrielle
- Surintendant de chantier de construction avec modèle collaboratif et numérique

Contrat de travaux de construction pour l'aménagement du centre d'impression 3D et de la reprographie

Le cégep du Vieux Montréal désire procéder au réaménagement des locaux du service de la reprographie afin d'y aménager un nouveau centre d'impression 3D. Le remplacement du système de climatisation de ce secteur est également requis puisqu'il a dépassé sa durée de vie utile. Les travaux devront débuter dès le 22 mai 2023 et devront être achevés au plus tard le 8 septembre 2023.

Le processus d'appel d'offres n'était pas terminé, les membres du CA ont autorisé l'octroi du contrat de construction pour la réalisation de ces travaux au plus bas soumissionnaire conforme qui sera identifié lors du dépôt des soumissions, pour un montant maximal de 1 017 500 \$ avant taxes

Contrat de travaux de construction pour la réfection du drainage et de la chaufferie au sous-sol – Bloc D

Le cégep du Vieux Montréal souhaite procéder à la réfection du système de drainage et de la chaufferie au sous-sol du bloc D. Un nouveau système de caniveaux préfabriqués et de fosses de drainage sera installé et les équipements de chauffage et d'humidification de l'air du bloc D seront remplacés. Les travaux devront débuter dès le 29 mai 2023 et devront être exécutés au plus tard le 29 septembre 2023.

Le conseil d'administration a autorisé l'octroi du contrat de travaux de construction au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise SCV Enercor inc., pour un montant maximal de 697 000 \$ avant taxes ainsi qu'une somme supplémentaire de 69 700 \$ représentant 10 % de la valeur totale du contrat pour couvrir les contingences.

Prochaine réunion

La prochaine rencontre se tiendra le 19 avril, à 17 h 30.